

## ETUDE

# *TEPCV : Effet de levier ou rendez-vous manqué ?*

Janvier 2017

# Qui sommes-nous ?



*B&L évolution* est le premier social business d'expertise et de conseil sur les démarches de Responsabilité Sociétale. Nous accompagnons nos clients sur trois domaines : la RSE, l'énergie et la biodiversité.

Notre équipe dynamique propose d'allier expertise technique et stratégique dans les solutions qu'elle met en œuvre. Notre objectif est de vous aider à optimiser votre stratégie de développement durable en nous appuyant sur l'innovation, la différenciation et la création de valeur pour votre entreprise.

Nos domaines d'actions sont les suivants :

- Stratégie d'innovation pour des produits et modèles économiques durables
- Réalisation de diagnostic, audit et accompagnement de démarche de RSE, ISO26000, Parties Prenantes et ODD de grands groupes et de TPE/PME
- Accompagnement des démarches énergie, climat, biodiversité et analyse des enjeux stratégiques sur la chaîne de valeur & les services écosystémiques



**Charles Adrien LOUIS**

Co-fondateur B&L évolution

[charles-adrien@bl-evolution.com](mailto:charles-adrien@bl-evolution.com)

+33 7 62 56 25 89



**Partie 1 :** Présentation du programme TEPCV

**Partie 2 :** Résultats généraux

**Partie 3 :** Typologie des actions financées

**Partie 4 :** Les régions françaises à la loupe du TEPCV

**Partie 5 :** Limites et points d'amélioration

**Conclusions et perspectives**

**Annexes :** détail par région

# PARTIE 1: Présentation de l'appel à projet TEPCV



## Rappels

- L'appel à initiative est lancé le **4 septembre 2014**
- **355 territoires sont lauréats TEPCV** au 15 septembre 2016
- L'aide varie de **500 000 € à 2 000 000 € par lauréat** (elle est issue des 1,5 milliard d'euros (sur 3 ans) du fonds de financement de la transition énergétique)

## Profils des territoires :

33 Communes

- 195 EPCI
- 66 Pays
- 19 Regroupements mixtes
- 15 Conseils départementaux
- 7 SCOT
- 18 Parcs naturels régionaux et nationaux du territoire...)

# PARTIE 1 : Présentation de l'appel à projet

## Périmètre de l'appel à projet

### 6 domaines d'actions



### 20 axes prioritaires

1. Economie d'énergie pour les particuliers
2. Compteurs communicants
3. Guichet unique d'information et de conseil sur la rénovation énergétique
4. Modernisation de l'éclairage public
5. Rénovation énergétique / Construction exemplaire de bâtiments publics
6. Renouvellement des flottes véhicules publics
7. Aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité propre
8. Plan de déplacements entreprises
9. Accompagnement des plateformes portuaires et aéroportuaires
10. Lutte contre le gaspillage
11. Tri des déchets
12. Ecologie Industrielle
13. Produire des énergies renouvelables locales
14. Nature en ville
15. Travaux de génie écologique
16. Reconquête de la biodiversité et dépollution
17. Actions spécifiques aux zones de montagne
18. Programmes de service civique sur la transition énergétique
19. Concours citoyens
20. Financement participatif des projets

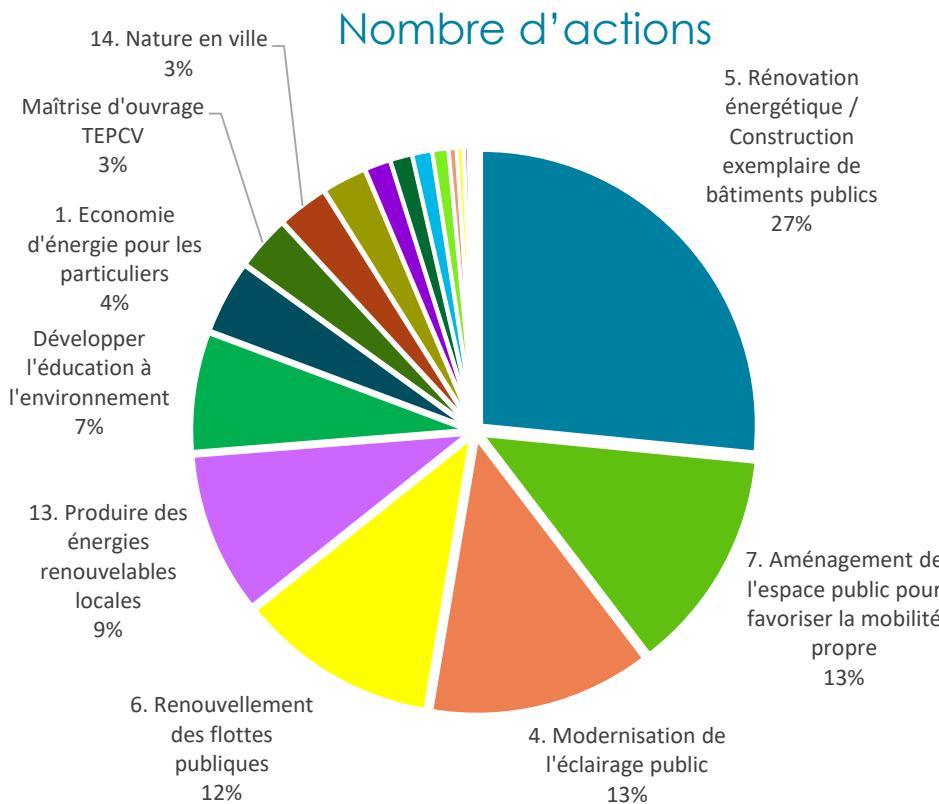
## PARTIE2 : Résultats généraux



L'analyse de 1737 actions financées a permis de dégager des résultats généraux concernant les caractéristiques des projets financés.

## PARTIE 2 : Résultats généraux

Une forte disparité entre les axes : 3 actions sur 4 s'inscrivent dans seulement 5 des 20 axes prioritaires



**74%** des actions financées concernent les **5 axes** suivants :

- Rénovation énergétique et construction exemplaire pour le patrimoine public (**27%**)
- Aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité propre (**13%**)
- Modernisation de l'éclairage public (**13%**)
- Renouvellement des flottes publiques (**12%**)
- Produire des énergies renouvelables locales (**9%**)

De nombreuses actions (**168**) ne concernent aucun des axes de l'appel à projet (sensibilisation à l'environnement, agriculture, restauration collective...)

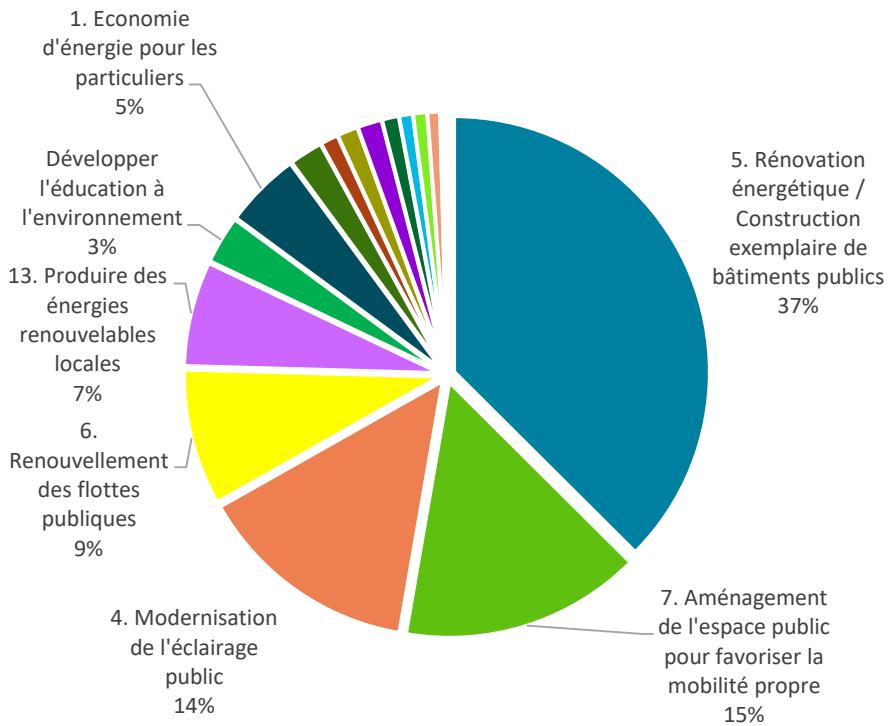
Nombre d'actions financées :

**1737**

# PARTIE 2 : Résultats généraux

## Ces 5 axes mobilisent plus de 80% des financements

### Répartition des montants financés



Ces **5 axes** ont mobilisé **82%** des financements.

Plusieurs axes n'ont reçu **aucun** financement :

- 17. Actions spécifiques aux zones de montagne
- 18. Accompagnement de programmes de service civique sur la transition énergétique
- 20. Financement participatif des projets

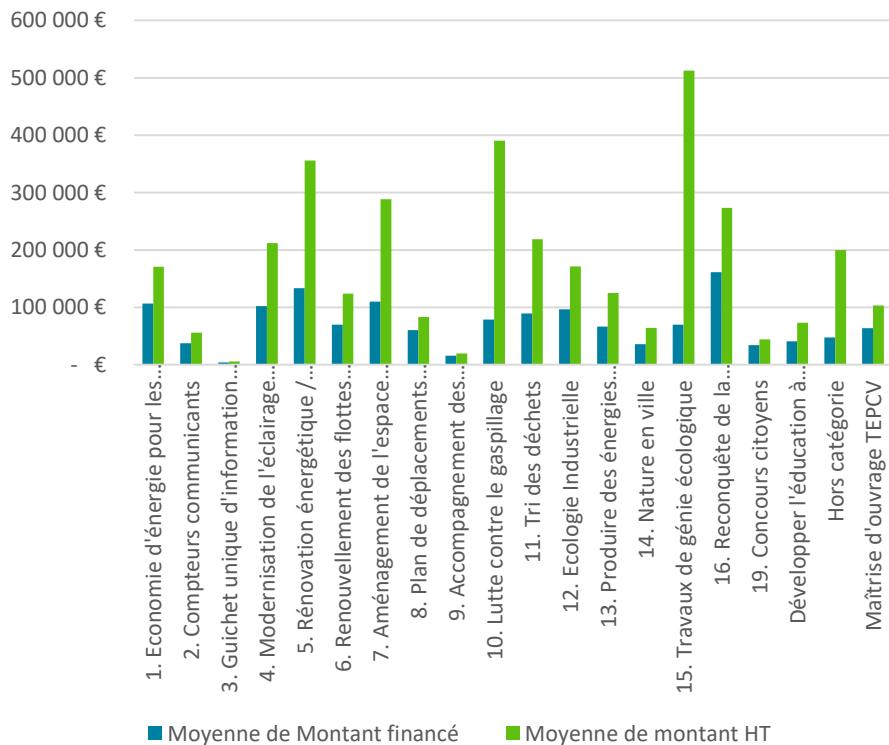
D'autres axes n'ont reçu **que très peu** de financement :

- 2. Compteurs communicants
- 3. Guichet unique d'information et de conseil sur la rénovation énergétique
- 8. Plan de déplacements entreprises
- 9. Accompagnement des plateformes portuaires et aéroportuaires
- 10. Lutte contre le gaspillage
- 11. Tri des déchets
- 12. Ecologie Industrielle
- 14. Nature en ville
- 15. Travaux de génie écologique
- 16. Reconquête de la biodiversité et dépollution
- 19. Concours citoyens

# PARTIE 2 : Résultats généraux

## Un financement moyen de 75 k€ par action

### Coûts moyens des actions et des financements accordés



Le coût des actions financées et le montant des subventions accordées varient en fonction du **type d'action**.

Le peu d'actions en lien avec la **biodiversité** (axes 15. et 16.) mobilise des coûts et financements importants.

Le coût de l'ensemble des actions représente 392 M€, mais 30 projets seulement atteignent plus de 25% des coûts et tirent le coût moyen des actions financées à 225 k€. Le projet médian atteint un montant de financement de 75 k€.

Coût moyen des actions financées\* :

**145 k€**

Montant moyen de financements par action\*\* :

**75 k€**

\* En dehors de 5% des projets les plus coûteux et les moins coûteux ; \*\*En dehors de 5% des projets les plus financés et les moins financés

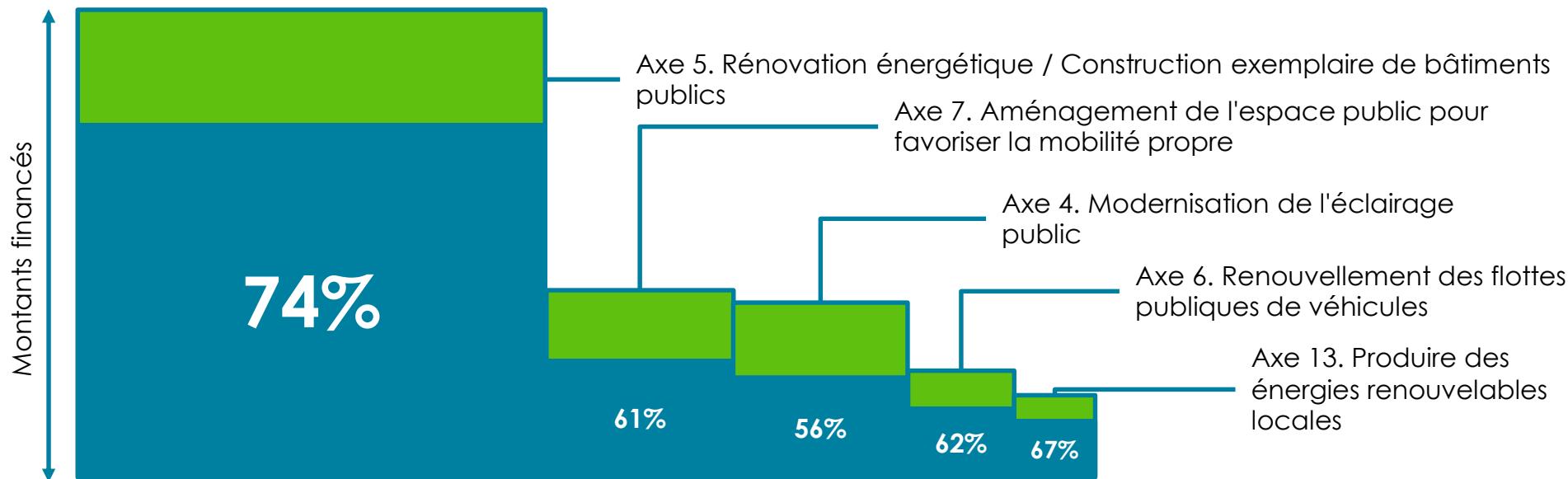
## PARTIE 2 : Résultats généraux

Le taux de financement est supérieur à 75% pour 1 action sur 2

Taux de financement moyens des actions présentées

Financement extérieur

Financement TEPCV



Le taux de financement moyen des actions varie entre **49%** et **80%** en fonction des axes.

Parmi les 5 axes percevant plus de 80% des financements, la « rénovation énergétique des bâtiments publics » a le plus fort taux de financement (74%) devant la « production des énergies renouvelables locales » (67%). Les actions de « Reconquête de la biodiversité » présentent un taux de financement **inférieur à 50%**.

Taux de financement moyen\* :

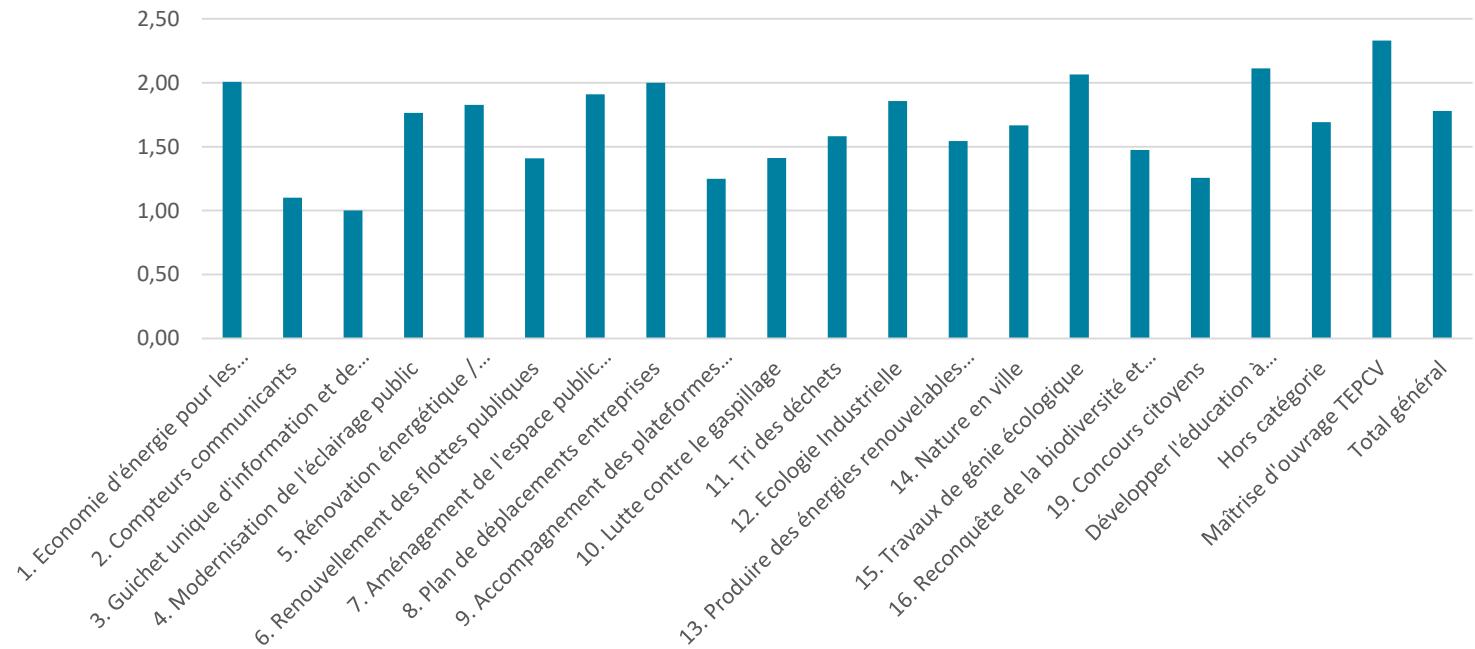
**63%**

\* En dehors des 5% des actions les plus financées et des 5% de actions les moins financées

# PARTIE 2 : Résultats généraux

Des actions dont la durée varie selon l'axe plus que selon le montant financé

Moyenne de Durée de l'action (en années)



La durée des actions financées varie entre 3 mois et 4 ans à quelques exceptions près. On note un écart important dans la durée moyenne des actions financées selon les axes, allant de 1 à plus de 2 ans.

Aucune corrélation n'existe entre le taux de financement et la durée de l'action.

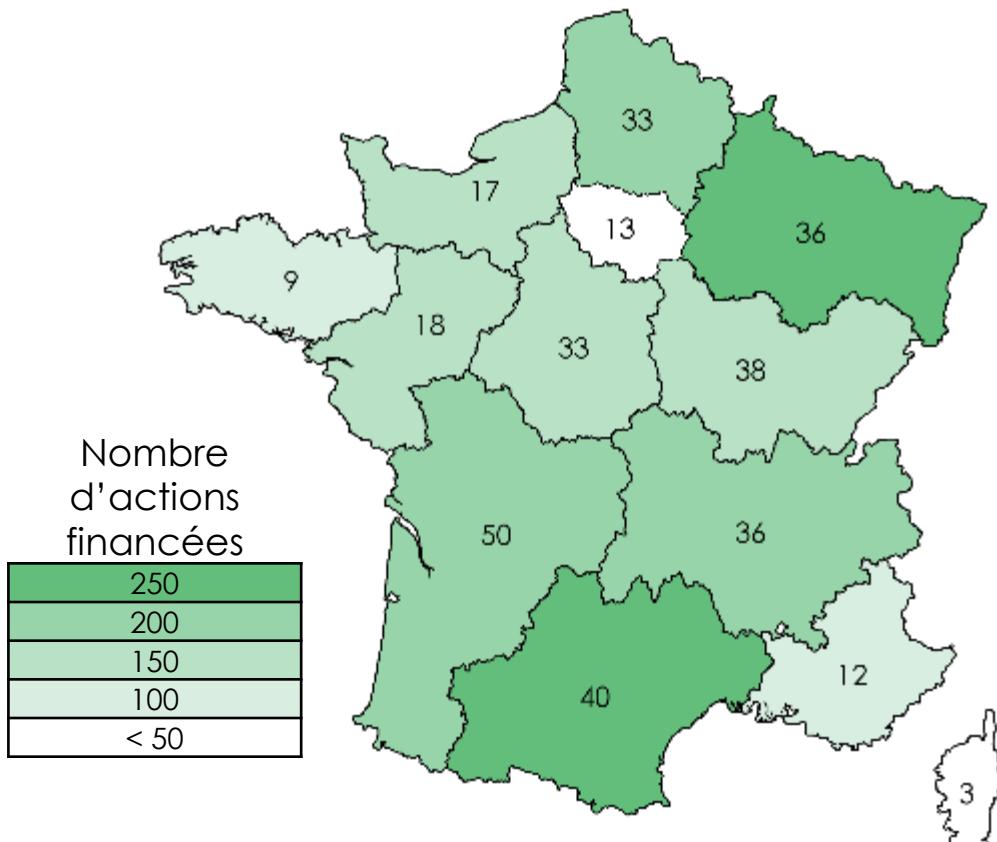
Durée moyenne des actions financées :

**1,78 ans**

# PARTIE 2 : Résultats généraux

## Nombre d'actions financées et de territoires lauréats

### Nombre de territoires lauréats par région



C'est en région **Nouvelle Aquitaine** qu'on retrouve le plus de territoires lauréats (50).

En termes de nombre d'actions financées, deux régions se dégagent en tête : **Occitanie** (273 actions) et **Grand Est** (213).

La Corse (9), l'Île de France (40), la Bretagne (67) et la région PACA (76) ont moins de 100 actions financés.

Si un territoire présente en moyenne 5 actions, on note des différences régionales allant de 3 actions en moyenne (Corse, Île-de-France) à plus de 7 (Normandie et Bretagne)

Nombre de territoires lauréats :  
**355**

Nombre d'actions financées :  
**1737**

## Répartition des montants financés

Toutes les régions françaises n'ont pas reçu le même montant. Au total, la région **Nouvelle Aquitaine** a reçu le plus de financement. Ramené au nombre d'habitants, ce sont les régions **Normandie** et **Bourgogne-Franche-Comté** qui ont reçu le plus de financement.

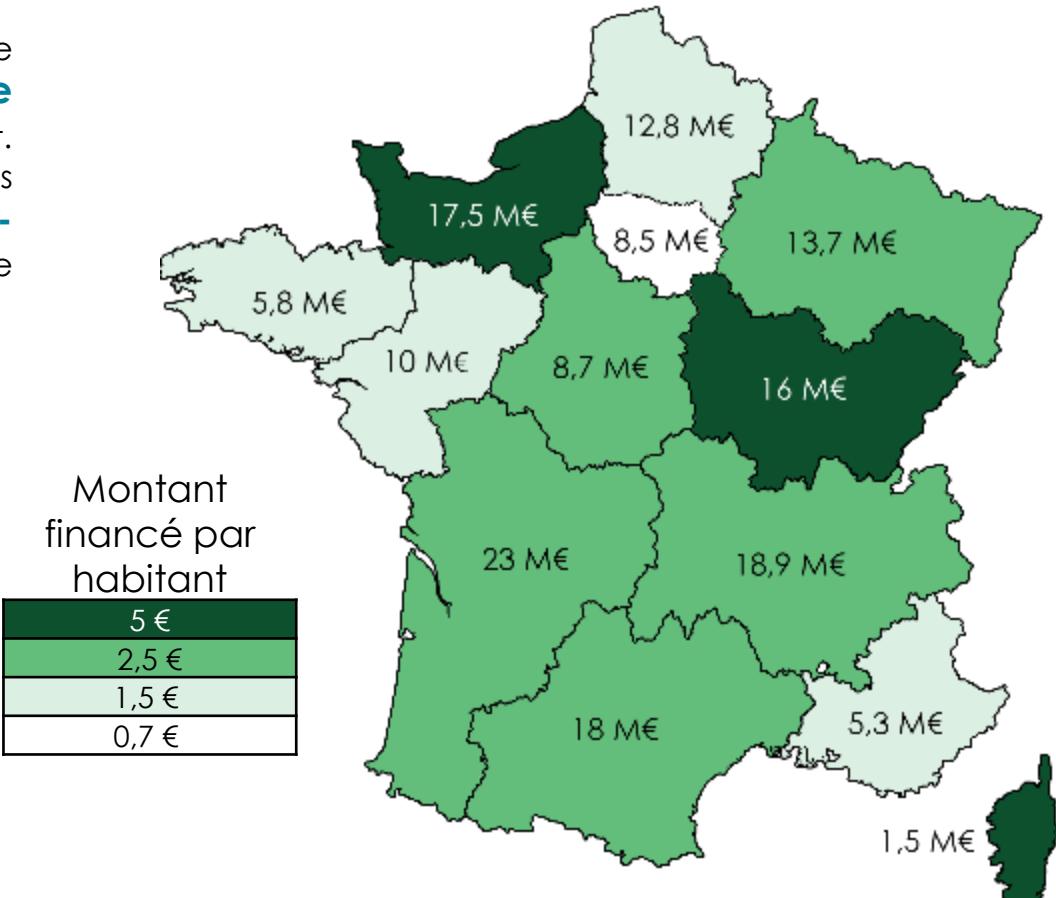
Montant total des actions financées :

**164 M€**

Montant moyen financé par habitant :

**2,5 €**

*Montants totaux financés par région*

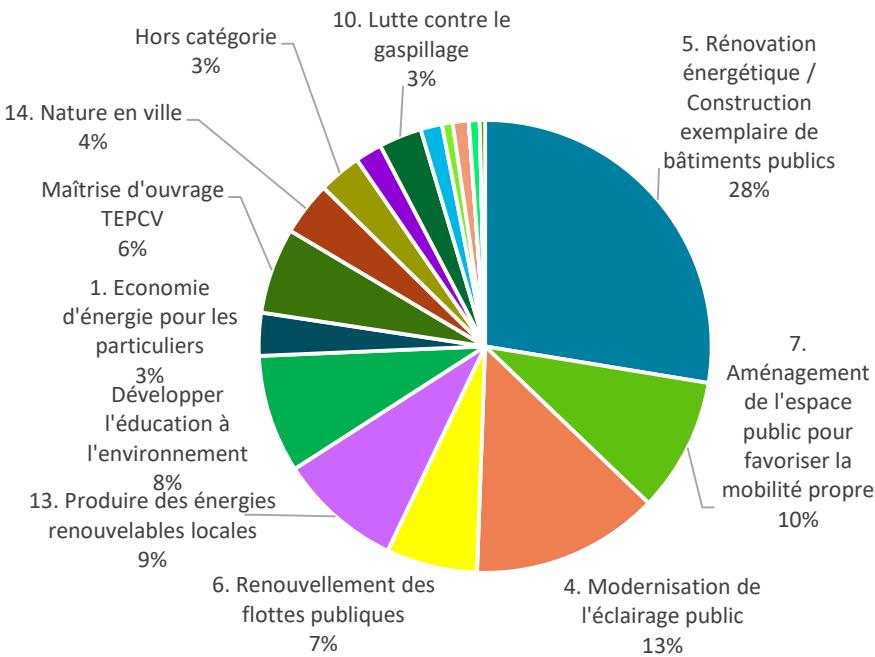


# PARTIE 2 : Résultats généraux

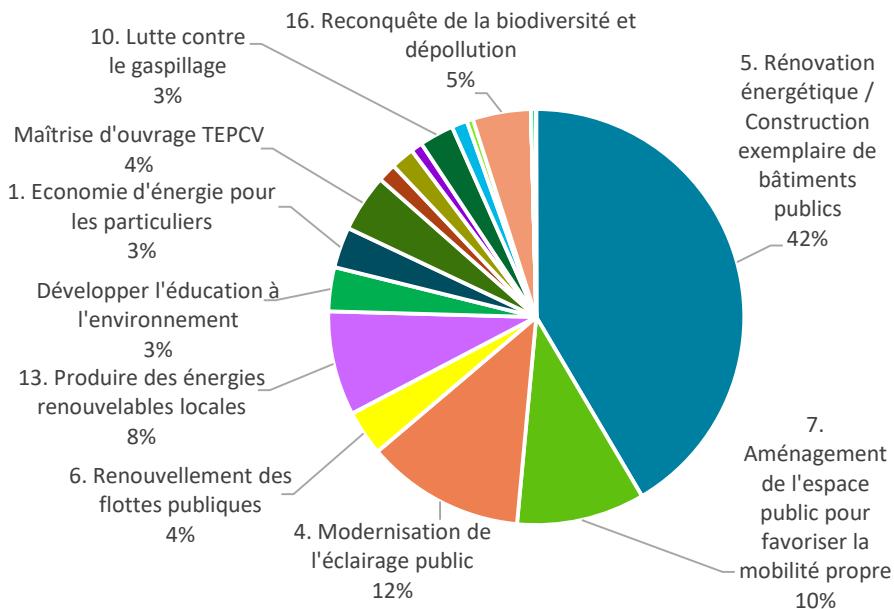
\* Voir page suivante

## Les TEPOS\* moteurs des TEPCV ?

### Nombre d'actions



### Répartition des montants financés



### Nombre de TEPOS lauréats TEPCV :

**38** / 45

### Nombre d'actions :

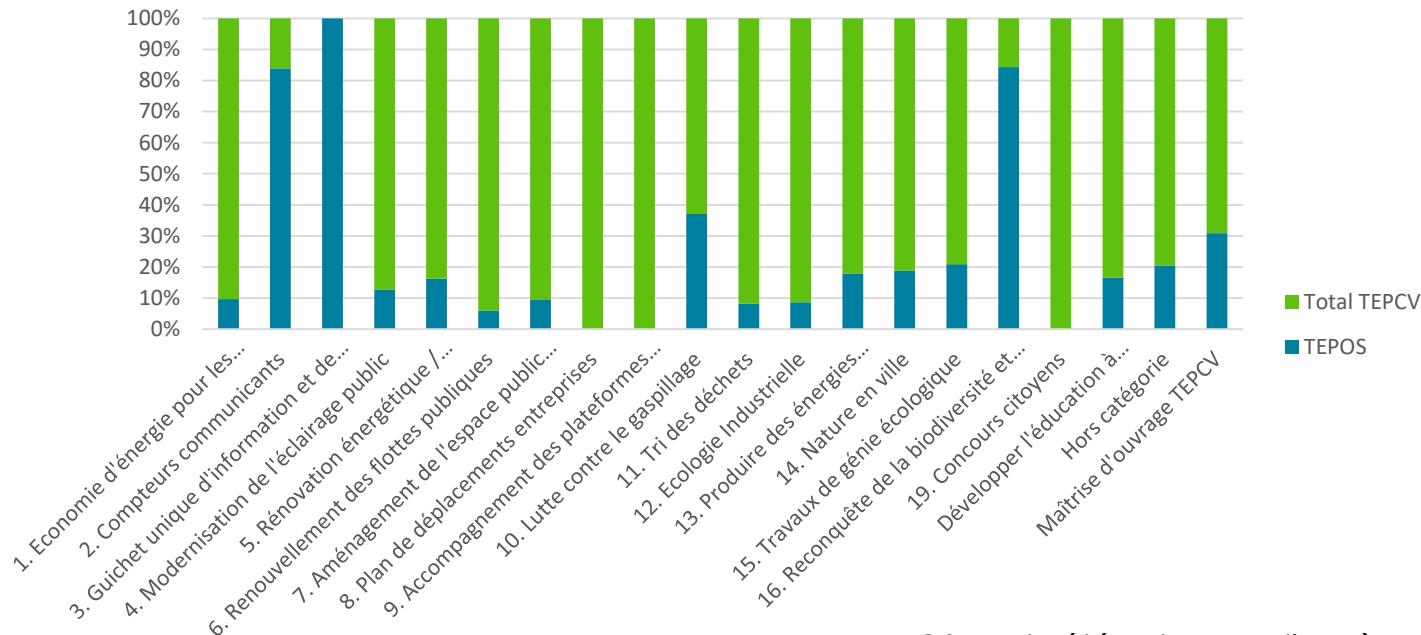
**261**

15 % des actions subventionnées sont réalisées par des territoires labélisés TEPOS (Territoires à Energie POSitive). Malgré une prédominance toujours importante de l'axe 5, le nombre d'actions (34%) et la répartition des montants financés (25% contre 18% dans le cas général) en dehors des 5 axes principaux est plus élevé que la moyenne.

# PARTIE 2 : Résultats généraux

## Une plus grande diversité dans les actions des TEPOS\*

### Proportions d'actions menées (en montants financés) en fonction du type de territoire



\*Un territoire à énergie positive ou TEPOS a pour objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Fondé en 2011 par six territoires pionniers, le Réseau TEPOS ([www.tepos.fr](http://www.tepos.fr)) rassemble des acteurs engagés en faveur de la transition énergétique dans les territoires. Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, porte le projet et anime le réseau TEPOS au niveau national.

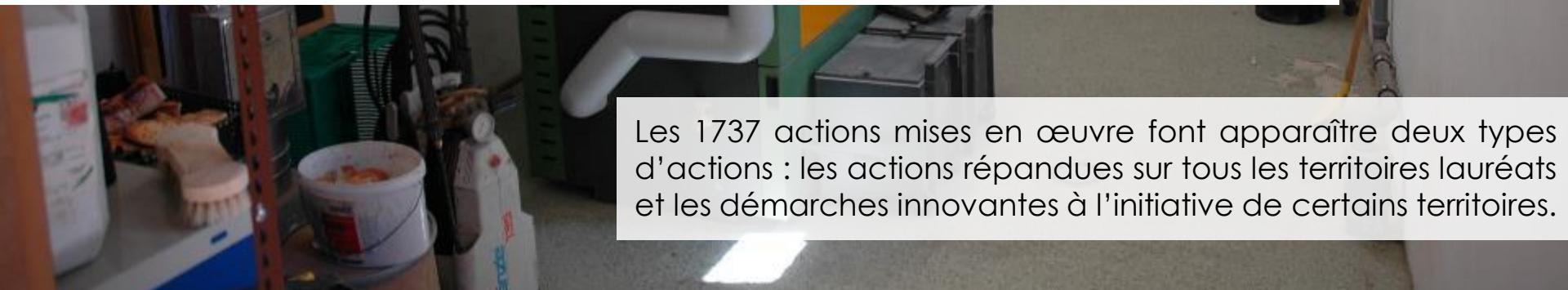
Montants financés pour les TEPOS :

**24 M€** soit **15%** du total

Les TEPOS ont été plus enclins à proposer des actions plus diversifiées, notamment autour de la **biodiversité**. Ces territoires ont également plus régulièrement proposé des actions de **maîtrise d'ouvrage** (1 territoire TEPOS sur 3) contre 1/20 pour les territoires non TEPOS.



## PARTIE 3 : Typologie des actions financées



Les 1737 actions mises en œuvre font apparaître deux types d'actions : les actions répandues sur tous les territoires lauréats et les démarches innovantes à l'initiative de certains territoires.

## Domaine d'action 1 : Réduire la consommation d'énergie



Axe prioritaire	Actions répandues	Projets innovants
1. Economie d'énergie pour les particuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic thermique chez l'habitant</li> <li>Aide à la rénovation de l'habitat privé</li> <li>Lutte contre la précarité énergétique</li> <li>Formation des artisans à l'éco-construction, Accompagnement à la labélisation RGE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement du surcoût de travaux lié à l'atteinte d'une ambition BBC par rapport à un même scenario ne respectant pas les obligations liées à la réglementation thermique</li> <li>Fonds local de financement pour un éclairage performant des locaux commerciaux et artisanaux</li> <li>Aide pour mettre en œuvre 45 chantiers-école de rénovation énergétique chez les particuliers et mobiliser 15 groupements d'entreprises</li> </ul>
2. Compteurs communicants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur un potentiel smart grid sur le territoire</li> <li>Achat de compteurs intelligents</li> </ul>	
3. Guichet unique d'information et de conseil sur la rénovation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique</li> </ul>	
4. Modernisation de l'éclairage public	<ul style="list-style-type: none"> <li>Requalification de l'éclairage public (LED, horloges astronomiques...)</li> <li>Etude sur l'optimisation de l'éclairage public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un plan lumière</li> </ul>
5. Rénovation énergétique / Construction exemplaire de bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de travaux de rénovation (BBC) du patrimoine collectif</li> <li>Financement de constructions exemplaires (BEPOS...)</li> <li>Financement d'audits énergétiques sur le patrimoine public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sobriété énergétique du parc social : Monitoring, suivi des consommations et accompagnement</li> </ul>

## Domaine d'action 2 : Diminuer les émissions de GES et les pollutions liées aux transports



Axe prioritaire	Actions répandues	Projets innovants
6. Renouvellement des flottes publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats de vélos à assistance électrique pour le personnel</li> <li>Achats de bus électriques pour le public</li> <li>Achats de véhicules électriques pour le personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une maîtrise et un suivi de la flotte de véhicule</li> </ul>
7. Aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité propre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion et financement du covoiturage (parkings, voies réservées...etc)</li> <li>Aménagement de pistes cyclables</li> <li>Financement de transports publics</li> <li>Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques</li> <li>Subventions aux mobilités douces pour les citoyens (achats de vélos électriques...)</li> <li>Financement d'études sur la mobilité sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de faisabilité d'un centre de télétravail / visio conférence</li> <li>Installation d'une station de recharge pour véhicule à hydrogène</li> <li>Réalisation d'une étude de programmation pour la création de pôles d'échanges multimodaux à la gare ferroviaire et routière</li> </ul>
8. Plan de déplacements entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de PDE</li> </ul>	
9. Accompagnement des plateformes portuaires et aéroportuaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude pour la mise en place de navettes fluviales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement permettant la mobilisation de cofinancement réalisation d'aménagements thalasso-thermiques dans les entreprises du port</li> </ul>



## Domaine d'action 3 : Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets

### Axe prioritaire

### Actions répandues

### Projets innovants

#### 10. Lutte contre le gaspillage

- Actions de communication
- Achat de matériel pour la collectivité (composteurs, bacs de tri...)
- Distribution de matériel pour le public (cabas, composteurs...)

- Déployer un programme de développement du compostage individuel et partagé



- Achat de bacs pucés pour l'habitat individuel dans le cadre de la mise en place de la redevance, afin de réduire la production d'ordures ménagères



- Diffusion de kits poules / poulaillers



#### 11. Tri des déchets

- Installation de points de collecte dans l'espace public
- Actions de sensibilisation

- Former, parmi les élus et agents du syndicat de futurs maîtres et/ou guides composteurs



#### 12. Ecologie Industrielle

- Conduire des études en faveur du développement de l'économie circulaire sur le territoire
- Schéma stratégique de déploiement d'une économie circulaire
- Financement de récupérateurs d'eau

- Concours "e-nergie et e-novation" : concours à la création d'entreprises de la transition énergétique et écologique



- Mobiliser les entreprises autour d'une zone d'activités exemplaire pour la transition énergétique



# PARTIE 3 : Typologie des actions financées



## Domaine d'action 4 : Produire des énergies renouvelables locales



### Axe prioritaire

### Actions répandues

### Projets innovants

13. Produire des énergies renouvelables locales

- Financement d'études de faisabilité / potentiel ENR sur le territoire
- Financement de projets de production d'ENR (biomasse, PV...)
- Etude juridique, technique et organisationnelle pour la création d'une structure locale publique-privée d'investissement dans les énergies renouvelables

- Développement d'une filière hydrogène / Acquisition d'une station de production d'hydrogène

- Animation et études pour la mises en place de centrales photovoltaïques villageoises

- Etude de potentiel et étude technico-économique pour le développement de la micro-méthanisation



communauté de communes  
pays haut val d'älzette



Les Crêtes  
Preardennaises  
communauté de communes



communauté de communes  
des landes d'armagnac

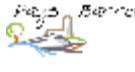
## Domaine d'action 5 : Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable



Axe prioritaire	Actions répandues	Projets innovants
14. Nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de potagers pédagogiques</li> <li>Mise en œuvre du zéro phyto</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un verger-potager « zéro pesticide » entretenu par un chantier d'insertion et développement d'un circuit de vente directe</li> </ul>
15. Travaux de génie écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restauration de continuités écologiques</li> <li>Aménagement de zones humides</li> <li>Inventaires écologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une couveuse d'activités maraîchères - aménagement et bâtiments</li> <li>Participation citoyenne et transfert d'expériences : concours citoyens, jardins alternatifs sans pesticides, éducation à l'alimentation amont/aval, mise en place d'une éco-école, participation au transfert d'expérience de la démarche globale</li> </ul>
16. Reconquête de la biodiversité et dépollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de travaux de dépollution</li> <li>Acquisition de zones naturelles (massifs forestiers, zones humides...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion structurelle d'une filière bois</li> </ul>

## Domaine d'action 6 : Développer l'éducation à l'environnement



Axe prioritaire	Actions répandues	Projets innovants
18. Services civiques		
19. Concours citoyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de défi "Familles à énergies positives"</li> </ul>	
20. Financement participatif		
Développer l'éducation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions pédagogiques en matière d'éducation à l'écologie et aux questions énergétiques et climatiques</li> <li>Financement d'événements de mobilisation autour des questions écologiques</li> <li>Dispositif d'appui financier à l'innovation verte dans les entreprises</li> <li>Approvisionnement bio dans la restauration collective</li> <li>Création d'une cuisine centrale</li> <li>Développement des circuits courts</li> <li>Thermographie aérienne du territoire</li> <li>Aménagement d'espaces de maraîchage</li> <li>Sensibiliser la population sur les opportunités du TEPCV</li> <li>Emploi d'un chargé de mission TEPCV pour coordonner la démarche territoriale</li> <li>Etude de faisabilité pour le développement d'une filière locale</li> <li>Mobilisation des acteurs du territoire</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un tableau de bord de l'énergie (consommation, production) du territoire et des émissions de GES, accessible à tous par internet et affiché en permanence dans le hall du siège de la communauté de commune</li> </ul>
Hors catégorie		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un marché d'intérêt local</li> <li>Organiser et structurer la filière des produits alimentaires locaux</li> </ul> 
Maîtrise d'ouvrage TEPCV		

## PARTIE 4 : Les régions françaises à la loupe

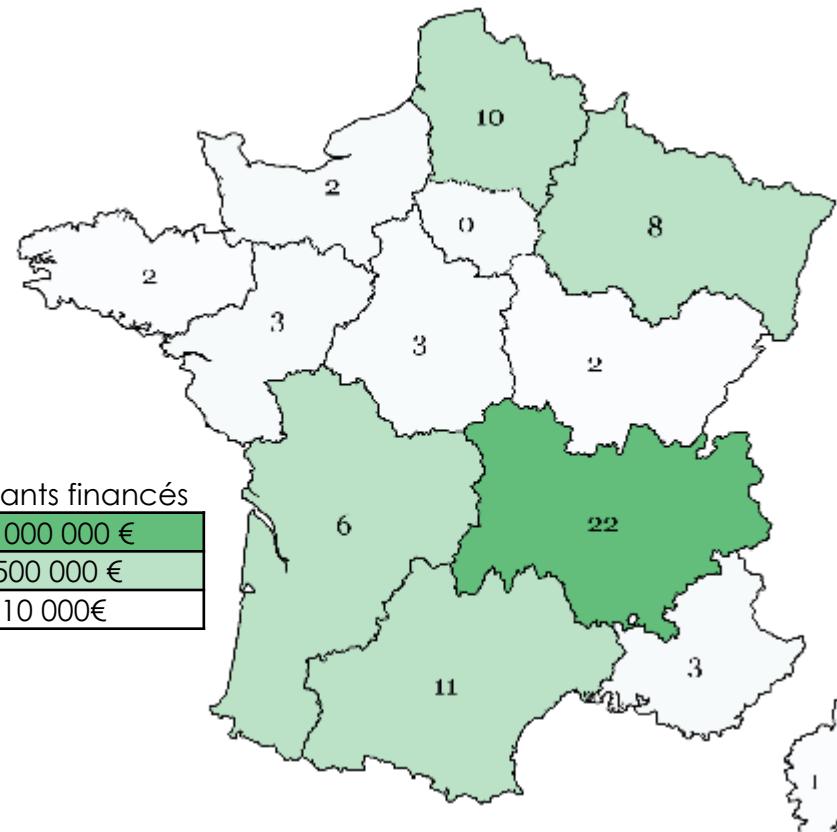


L'analyse des projets territoriaux sélectionnés par les différentes DREAL dans le cadre de l'appel à projet TEPCV permet d'identifier les axes privilégiés par chacune des régions françaises. Nous présentons ces résultats dans les pages qui suivent pour les axes qui ont mobilisé le plus de financements (par ordre décroissant). Un focus sur chaque région est présenté en annexe.



## Axe 1. Economies d'énergie pour les particuliers

Nombre d'actions financées par région



C'est en région **Auvergne-Rhône-Alpes** que le plus de subventions ont été accordées pour des actions d'économies d'énergie pour des particuliers, via notamment le financement de fonds locaux pour la rénovation énergétique de logements.

Nombre d'actions financées en région Auvergne-Rhône-Alpes :

**22 / 74**

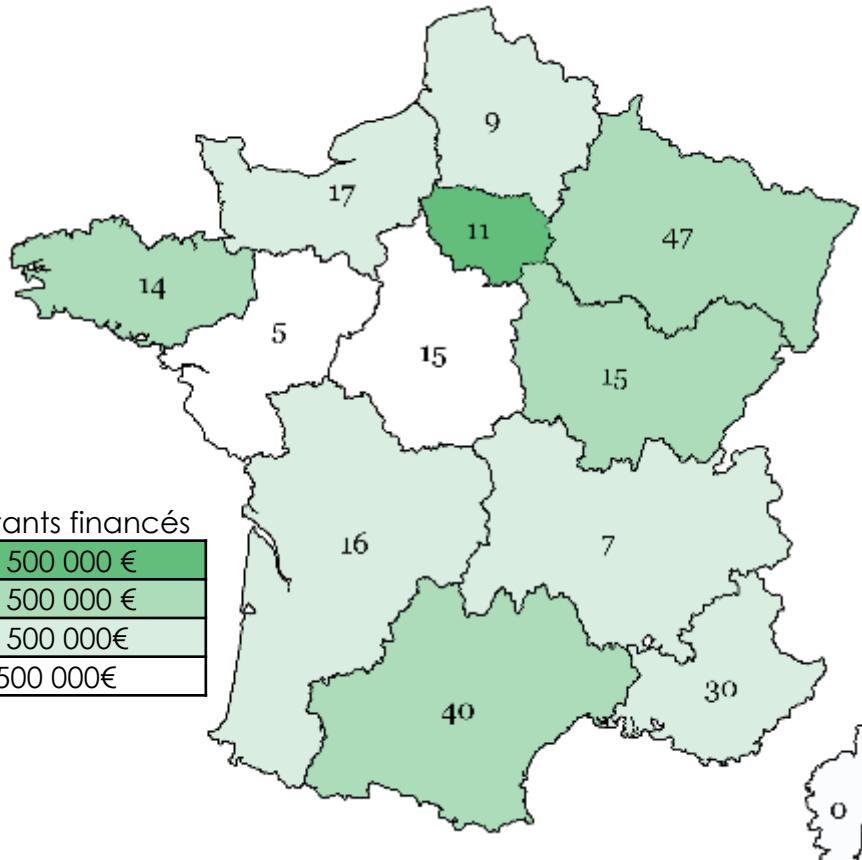
Montant des actions financées en région Auvergne-Rhône-Alpes :

**4,9 M€ / 7,9 M€**

## Axe 4. Modernisation de l'éclairage public



Nombre d'actions financées par région



La région **Île-de-France** a mobilisé 1/5 des financements sur cet axe au travers d'un nombre restreint de projets.

Nombre d'actions financées en région Île-de-France :

**11 / 226**

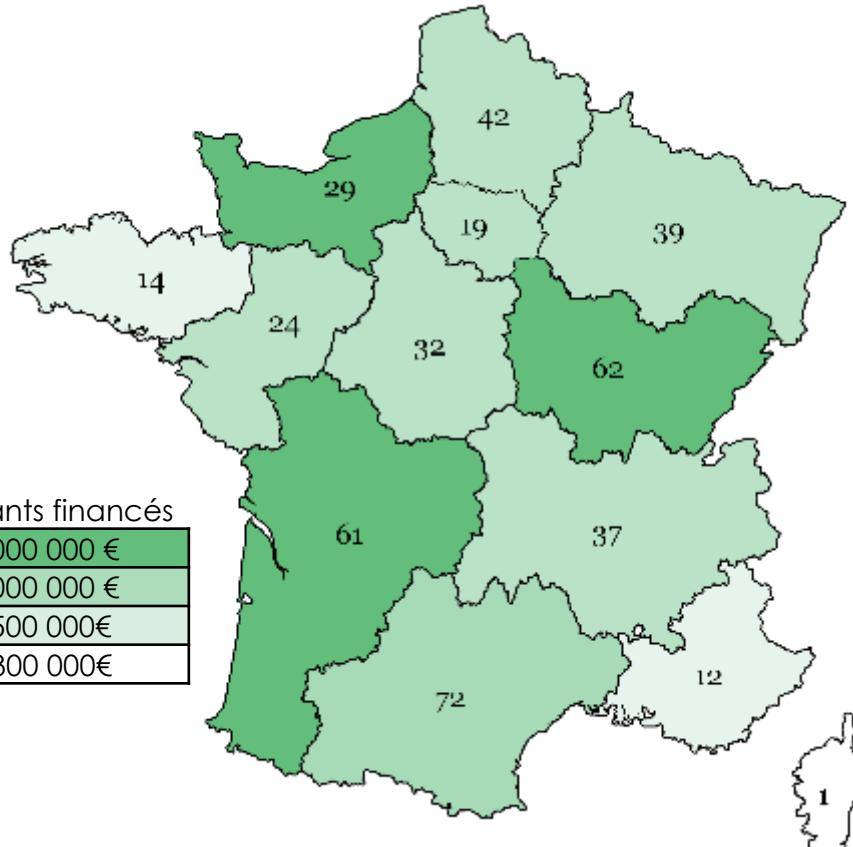
Montant des actions financées en région Île-de-France :

**4,5 M€ / 23 M€**



## Axe 5. Rénovation énergétique et construction exemplaire pour le patrimoine public

Nombre de actions financées par région



Les régions Normandie, Nouvelle Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté ont mobilisé **plus d'un tiers des financements** sur cet axe.

Nombre d'actions financées en région Nouvelle Aquitaine :

**61 / 461**

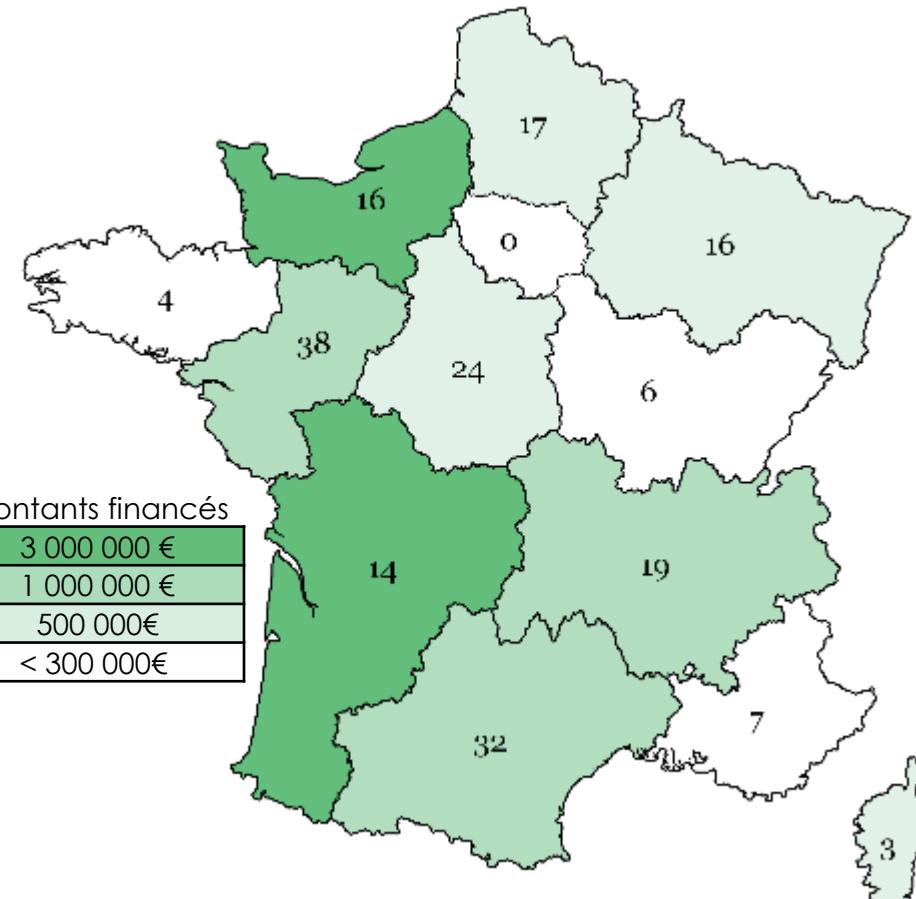
Montant des actions financées en région Nouvelle Aquitaine :

**8,5 M€ / 61 M€**



## Axe 6. Renouvellement des flottes publiques de véhicules

Nombre d'actions financées par région



La région **Normandie** arrive en tête des montants mobilisés concernant le renouvellement des véhicules publics.

Nombre d'actions financées en région Normandie :

**16/202**

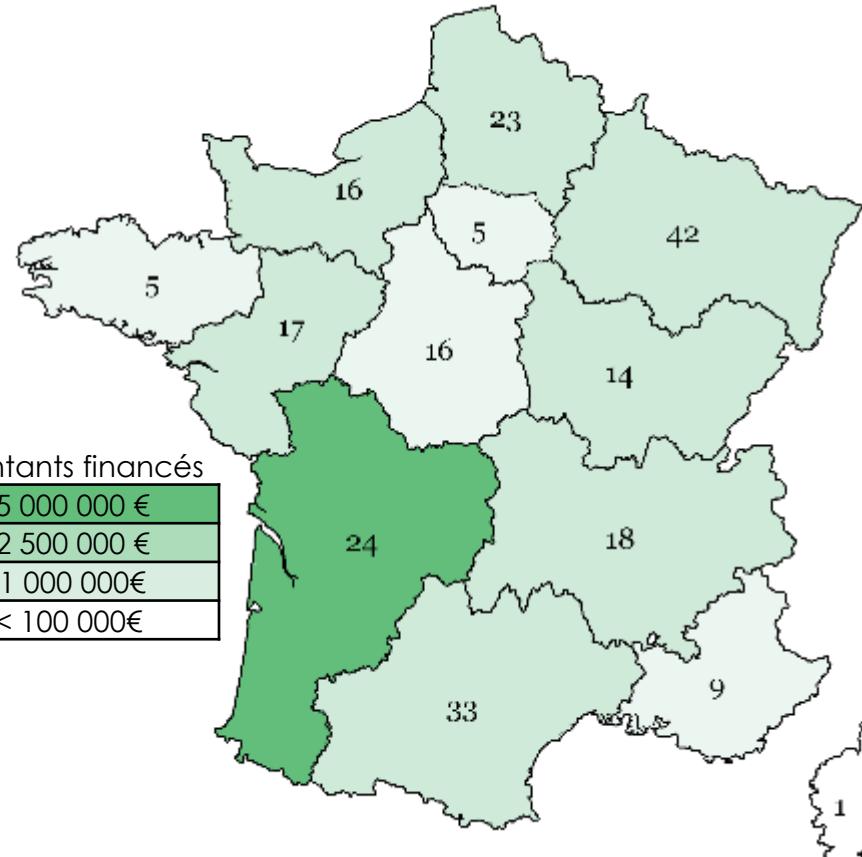
Montant des actions financées en région Normandie :

**3,1 M€/14 M€**



## Axe 7. Aménagement de l'espace public pour favoriser une mobilité propre

Nombre d'actions financées par région



La région **Nouvelle Aquitaine** a mobilisé le plus de financement pour le renouvellement des infrastructures de transport.

Nombre d'actions financées en région Nouvelle Aquitaine :

**24/227**

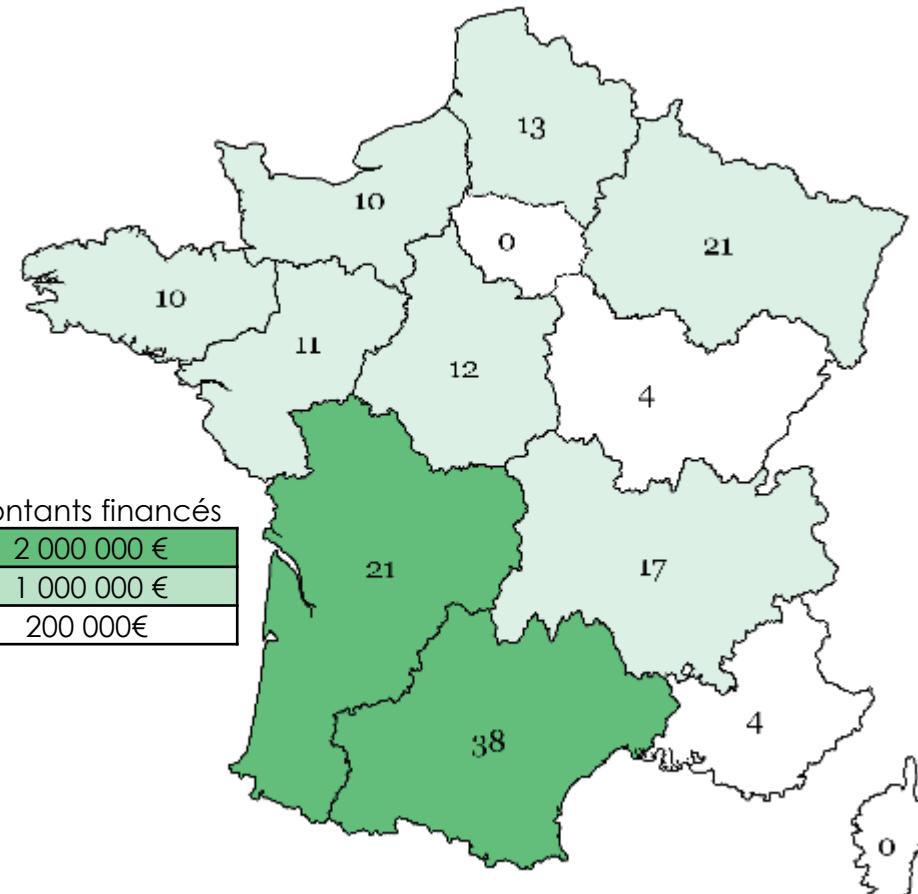
Montant des actions financées en région Nouvelle Aquitaine :

**4,9 M€/25 M€**



## Axe 13. Produire des énergies renouvelables locales

Nombre d'actions financées par région



Le Sud-Ouest et les régions **Nouvelle Aquitaine** et **Occitanie** ont mobilisé un tiers des financements concernant les énergies renouvelables.

Nombre d'actions financées en région Occitanie :

**38/164**

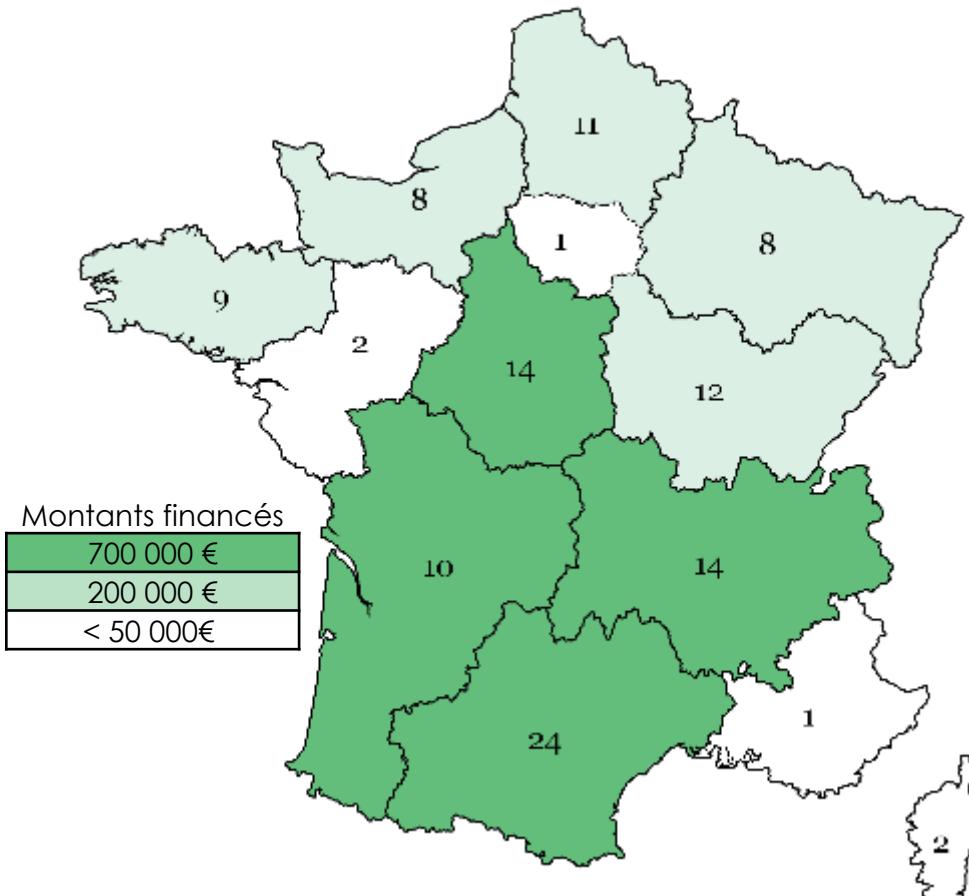
Montant des actions financées en région Occitanie :

**2,3 M€/11 M€**



## Hors axes : Développer l'éducation à l'environnement

Nombre d'actions financées par région



En nombre d'actions, **l'Occitanie** arrive en tête sur l'axe de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Les montants financés sont faibles comparativement aux autres axes.

Nombre d'actions financées en région Occitanie :

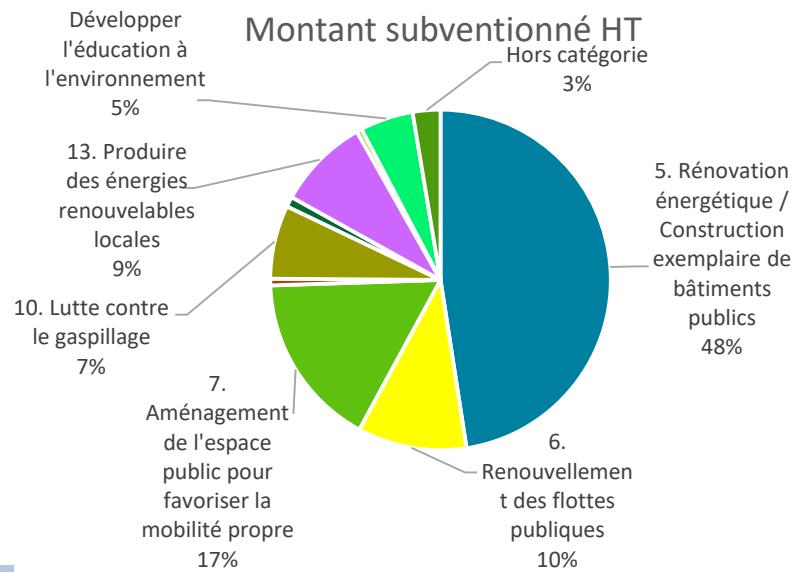
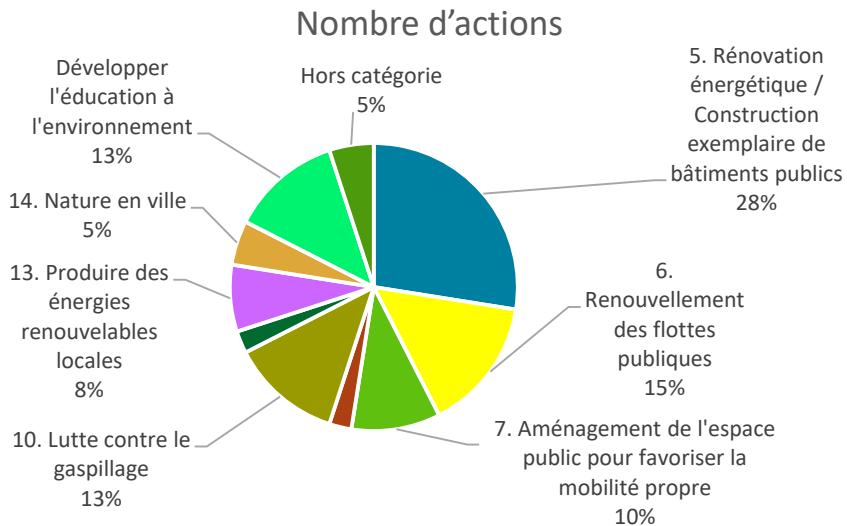
**24** / 74

Montant des actions financées en région Occitanie :

**825 k€** / 5 M€

# PARTIE 4 : Les régions françaises à la loupe

## L'Outre-mer



Précision des indicateurs choisis\* :

**2,2/4**

Nombre d'actions financées en Outre-Mer :

**40/1737**

Montant des actions financées en Outre-Mer :

**3,8 M€/164 M€**

\*Voir partie 5

# PARTIE 5 : Succès et points d'amélioration



Plusieurs analyses ont d'ores et déjà souligné les points forts du programme TEPCV et certaines perspectives d'amélioration (Voir par exemple le « *Rapport d'enquête au sein du réseau TEPOS sur l'appel à projets TEPCV* » du CLER). L'analyse de B&L Evolution conforte certains points et soulève de nouveaux leviers pour dynamiser la transition énergétique.

## Un premier succès prometteur

TEPCV : une première réussite qui souligne l'engagement de l'Etat dans la transition énergétique et le dynamisme de nos territoires



Les 5 principes fédérateurs de l'appel à projet initial

- **Renforce la légitimité** des territoires à mener des actions
- Donne de la **visibilité et de la cohérence**
- Permet à **mettre en mouvement des acteurs** autour d'une bannière commune

→ **Fédérateur et catalyseur d'actions**

## Estimation des résultats obtenus

TEPCV en quelques chiffres\* :



**355** territoires lauréats



**1737** actions financées



**164 M€** de financement total



Entre **500 et 1000** emplois\*\* directs locaux créés



Entre **4000 et 16000 tCO<sub>2</sub>eq/an\*\*** évitées

Selon nos estimations, les 1737 actions analysées devront permettre de créer entre 500 et 1000 emplois locaux\* et d'économiser entre 4000 et 16000 tCO<sub>2</sub>eq/an\*. Ce bilan est évidemment **perfectible** au regard des limites explicitées dans les pages qui suivent. Néanmoins, il souligne déjà **l'engagement** de la France dans la transition énergétique et le **dynamisme** de nos territoires pour répondre aux enjeux de la transition.

\* Sur la base des conventions publiées au 15 Septembre 2016

\*\* Sur la base d'estimations à partir de données de l'Ademe et des montants financés

## Cadrage et cohérence avec les objectifs

### Un manque d'innovation territoriale et de diversité dans les actions financées

**Seulement 5 axes** ont mobilisé **82%** des financements. Certains axes (biodiversité, gestion des déchets, participation citoyenne...), pourtant au cœur des enjeux de la transition énergétique et écologique, n'ont pas été très sollicités.

#### Comment l'expliquer ?

- Les **délais proposés** pour construire et évaluer les dossiers de candidature furent très resserrés. Cela s'explique sans doute par un besoin urgent d'exemplarité de la France, organisatrice de la COP21 et par les exigences d'un calendrier gouvernemental contraint.
- D'autre part, **les critères d'éligibilité** du programme TEPCV ont limité les possibilités d'utiliser les enveloppes attribuées pour financer des études préliminaires de cadrage des besoins du territoire, pourtant nécessaires.
- Enfin, d'après le CLER, certains territoires ont également reçu comme consigne de **limiter le nombre d'actions** par territoire.
- Le financement TEPCV a pu être identifié comme un bol d'air financier suite aux baisses de dotations de l'état qui ne poussent pas les territoires à prendre des risques financiers en innovant
- Les récentes réformes territoriales ont redistribué les rôles en matière de gestion énergétique et écologique.

#### Conséquence

Face à ces contraintes, beaucoup de territoires lauréats ont proposé **des actions déjà planifiées** et votées par les élus. Ces actions ont donc **peu profité de l'effet de levier** de l'appel à projet TEPCV et **ont peu favorisé l'innovation territoriale**. Le cadrage de l'appel à projet a poussé les lauréats à proposer majoritairement **des actions déjà éprouvées** en matière d'investissement dans la transition énergétique (rénovation énergétique, modernisation de l'éclairage public, renouvellement des flottes de véhicules...).

## Pilotage

### Un manque de vision long terme et systémique de la transition énergétique

La majorité des financements attribués ont été pour des investissements de **patrimoine**. Peu de territoires ont pu profiter du programme pour financer des **études et diagnostics** qui sont pourtant essentiels pour initier une démarche de développement territorial (étude du potentiel ENR, étude des besoins en mobilité...etc).

Nombre d'actions concernant le financement d'une étude d'opportunité sur le territoire :

**50/1737**

### Une absence de stratégie territoriale

Ce manque de capacité de cadrage et de fléchage des investissements a amené les territoires lauréats à financer plusieurs actions **sans concevoir de stratégie territoriale** à proprement parler. Très peu de territoires se sont appuyés sur le financement TEPCV pour étudier l'opportunité de développer de nouvelles filières. Ainsi, l'effet de levier du programme a été fortement limité.

Nombre d'actions concernant l'appui ou l'étude de développement de filières sur le territoire :

**12/1737**

### > Préconisations

- Privilégier les actions à fort effet de levier comme la structuration de filières
- Libérer une part des financements pour des actions prospectives, sans obligation de réalisation immédiate

## Pilotage

### Un manque de coordination territoriale

Les actions financées manquent souvent de **cohérence** entre elles. L'analyse des conventions passées entre les lauréats et l'Etat fait apparaître que seulement une trentaine de territoires a choisi de dédier un poste de chargé de projet pour piloter la démarche TEPCV sur le territoire.

Nombre de lauréats ayant mobilisé le financement TEPCV pour coordonner leur démarche territoriale via l'embauche d'un chargé de projet :

**27/355**

### La forme et les montants des financements ne sont pas encore adaptés à la transition énergétique

Les montants financés et les délais des actions à proposer, liés au cahier des charges de l'appel à projets, n'ont pas favorisé les **investissements structurels de long terme** nécessaires aux infrastructures de la transition énergétique.

#### > Préconisations

- Rendre obligatoire la réalisation d'un PCAET pour les territoires postulant à ce type d'appel à projet. En plus de favoriser l'inscription des actions dans une stratégie territoriale, ceci permettrait de garder une cohérence dans la typologie des acteurs bénéficiaires
- Favoriser les démarches communes entre les petits territoires, inscrites en cohérence avec les objectifs régionaux

## Indicateur retenus

### Une faible importance accordée à l'emploi local...

Peu d'éléments permettent d'analyser les impacts du programme TEPCV en termes de création d'emplois sur les territoires lauréats. Même si beaucoup d'actions mettent en avant une priorisation des ressources locales, peu d'actions sont associées à un indicateur en matière de **création d'emploi**.

Nombre d'actions qui présentent un indicateur en termes d'emplois créés

**20/1737**

### ...et aux autres retombées « non énergétiques »

Chaque action financée dans le cadre de l'appel à projet est accompagnée d'indicateurs de pilotage. De manière générale, la majorité des indicateurs affichés ne concerne que l'énergie (kWh économisés) ou le climat (tCO2eq évitées par an). Très peu d'indicateurs concernent **les autres piliers de la croissance verte** (biodiversité, déchets, participation citoyenne...).

### > Préconisations

- Mettre en place des comités de suivi citoyens, au sein des TEPCV, pour favoriser l'engagement de tous
- Réaliser un bilan par action (mise en œuvre, coûts, effet de levier, réplicabilité, résultats obtenus...) pour déceler les actions qui fonctionnent et qui sont pertinentes à démultiplier en masse sur les territoires. les TEPCV doivent être des laboratoires d'innovation territoriale.

## Indicateurs retenus

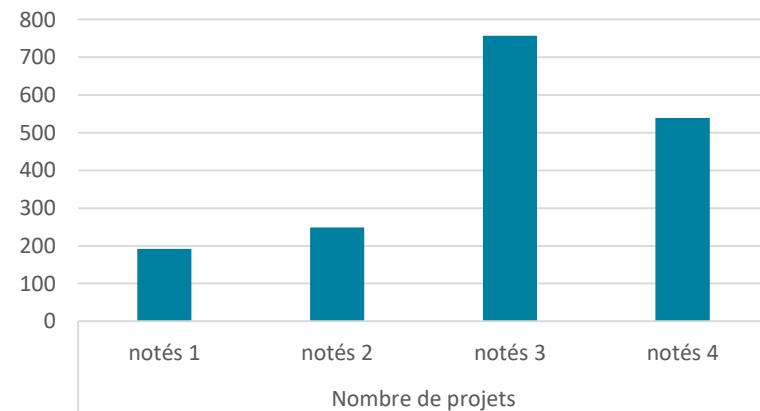
### Analyse de la pertinence des indicateurs de pilotage

B&L évolution a attribué une note sur 4 à chaque action financée vis-à-vis des indicateurs retenus pour établir son éligibilité au programme TEPCV et assurer son pilotage.

- Note de 1/4 : Absence d'indicateurs
- Note de 2/4 : Objectif qualitatif (exemple : économies d'énergie)
- Note de 3/4 : Objectif quantitatif associé à une unité adéquate (exemple : économie d'énergie en kWh) sans donnée précise
- Note de 4/4 : Objectif quantitatif associé à un indicateur précis accompagné d'une donnée concrète (par exemple : économiser 45 kWh/an/m<sup>2</sup>)

### Résultats : un manque de précision en termes d'objectifs attendus

- Le plus grand nombre d'indicateurs (757) a reçu **une note de 3** correspondant à un objectif non chiffré mais accompagné d'une unité
- Près de **450 actions** ne sont pas accompagnées d'un indicateur qui inclut à minima le suivi d'une donnée pertinente
- Seulement **539 actions** présentent des indicateurs complets et un objectif concret



## Diversité des actions

### De nombreuses actions en dehors du cadre de l'appel à projet

De nombreuses actions analysées **ne rentraient pas dans les axes prioritaires** proposés par l'appel à projet. Nous avons dû, pour notre analyse, créer 3 catégories supplémentaires :

- Développer l'éducation à l'environnement (**121 actions**)
- Maîtrise d'ouvrage TEPCV (**55 actions**)
- Hors catégorie (**45 actions**)

Pourtant, ces catégories regroupent souvent les actions **qui créent le plus de cohérence** dans la démarche territoriale. C'est donc un **point positif** qu'elles aient pu émerger. Cependant, cela a pu créer de la disparité entre des territoires qui se sont donné la liberté de proposer ces actions et d'autres qui ont pu se concentrer uniquement sur les axes prioritaires définis par l'appel à projet.

### Des écarts entre les régions importants

S'il est intéressant d'avoir des particularités régionales, l'importance des écarts constatés dans l'appropriation d'un axe ou d'un type d'actions par les régions révèle sans doute aussi **d'une disparité dans l'accompagnement** proposé par les DREAL.

La **rapidité de la mise en place** de l'appel à projet n'a peut-être pas permis de bâtir le socle de compétences communes nécessaires, tant en terme d'appropriation du projet que de capacité à apporter un soutien technique et pratique aux territoires.

### > Préconisations

- Prendre un temps de cadrage plus important entre tous les acteurs de l'appel à projet, afin de pouvoir délivrer une information cohérente entre les régions et un appui technique aux porteurs de projets

## Financement et effet de levier

### Un taux de financement trop important pour le type d'action financée

Des **taux de financement public supérieurs à 60%** par action ne sont pas souhaitables pour le type d'actions proposées (réhabilitation thermique, modernisation de l'éclairage public...). Pour que la France s'engage dans une véritable transition écologique, ce type d'actions **éprouvées et financièrement rentables** doit trouver des moyens de financement majoritairement **privés**. Ici, l'intervention de l'Etat n'a fait que réduire le temps de retour sur investissement des actions financées. Le financement public doit se concentrer sur d'autres actions plus **innovantes** (comme la structuration de filières locales) ou des actions qui présentent **un taux de retour sur investissement financier très faible** voire nul (diagnostics territoriaux, reconquête de la biodiversité...). Ces actions présentent, par ailleurs, d'autres retours sur **investissement non financiers** (biodiversité, bien être, mixité sociale...) qui ne sont aujourd'hui pas évalués par les acteurs privés comme des critères de fléchage de l'investissement mais qui justifie l'intervention de l'Etat.

### Un effet de levier faible qui pourrait être démultiplié

Finalement, il apparaît que **l'effet de levier** de l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » est **faible** et pourrait être amélioré. Les règles de l'appel à projet et la typologie des actions proposées auront favorisé le financement d'actions qui auraient, sans doute, pu être enclenchées **sans l'aide de l'Etat**. Les résultats obtenus en termes d'emplois créés et de réduction des émissions de GES ne sont pour l'instant **pas à la hauteur des enjeux** de la transition énergétique. L'appel à projet constitue néanmoins une expérience intéressante qui a pu montrer la dynamique territoriale à l'œuvre pour la transition énergétique. Si nous nous permettons d'avoir un regard critique sur l'appel à projet, c'est que nous sommes convaincus que **la dynamique qu'il initie est bonne** et qu'avec quelques améliorations **il pourrait avoir un effet démultiplié**, tant au regard des enjeux de la transition écologique qu'en termes de création de filières et d'emplois locaux.

# CONCLUSION ET PERSPECTIVES



# Conclusion et perspectives

## Des débuts prometteurs et positifs :

- Rend **audible** la transition énergétique
- **Fédère et accélère** les démarches
- Souligne **une dynamique déjà en cours**

## Mais ...

- Des **disparités entre les territoires** et entre les actions financées
- Peu d'innovation → **Accélérateurs d'actions** déjà « balisées »
- Une réduction des émissions de GES **moins importante** qu'affichée



# Contactons-nous !



B&L évolution est le premier social business d'expertise et de conseil engagé pour le développement soutenable des acteurs économiques et des territoires.

Notre équipe dynamique est convaincue que les démarches RSE, Énergie, Biodiversité sont une clé pour leur développement économique et social.

Depuis plus de 5 ans, nous travaillons à faire progresser les entreprises et les collectivités qui ont l'ambition de développer leur stratégie et leur politique d'innovation d'une manière concrète et durable.

Nos domaines d'actions pour les territoires sont les suivants :

- Définition et mise en place de Plans Climat Air Energie Territoriaux
- Identification des enjeux et opportunités de développement des territoires liés à la transition écologique, aux Agenda 21 et aux ODD
- Accompagnement des démarches énergie, climat, biodiversité et analyse des enjeux stratégiques pour les acteurs économiques & les services écosystémiques
- Accompagnement à la concertation



**Charles Adrien LOUIS**

Co-fondateur B&L évolution

[charles-adrien@bl-evolution.com](mailto:charles-adrien@bl-evolution.com)

+33 7 62 56 25 89

82 Avenue Denfert-Rochereau – 75014 PARIS

**B&L évolution** SCOP au capital variable de 4000 € - RCS Grenoble 793 489 204

L'ensemble des méthodologies du document est la propriété de **B&L évolution**, aucune diffusion ou réutilisation n'est autorisée.

